

bouches. Il n'y a qu'un seul moyen d'en empêcher la réalisation : c'est que les électeurs fassent, dimanche, des choix fermement conservateurs. La question devient plus que jamais de savoir public.

On remarque d'autant plus l'optimisme dont fait montre, depuis quelque temps, le Constitutionnel, lequel s'obstine à nous prédire un Sénat républicain, mais assez modéré pour jouer toujours le rôle de modérateur vis-à-vis de la Chambre. On prétend que les articles du Constitutionnel sont, dans la circonstance, le reflet de la pensée de M. Bardoux, qui lui-même est le reflet des espérances entretenues, par la portion la plus conservatrice du cabinet.

Il faut croire, en surplus, que la campagne électorale prend une tournure qui ne satisfait pas également tous les ministres du jour, car voici comme un de leurs organes morigène les candidats républicains :

« Nous allons avoir un Sénat républicain, et les deux Chambres, enfin d'accord, pourront sans obstacle accomplir toutes les réformes dont elles reconnaîtront l'opportunité. Dans ces conditions, tout candidat républicain doit prendre garde à ce qu'il dit, à ce qu'il accorde, à ce qu'il promet. Quand on est appelé à faire partie d'une minorité, on peut, si on a le goût, se laisser mettre sur les épaules la fardeau d'un mandat impératif qu'une impuissance constatée rend toujours léger. Mais si l'on aspire à être un homme de gouvernement, si l'on doit entrer dans le sein d'une majorité qui demain fera des lois et votera des ordres du jour, il faut être plus délicat et plus prudent. Il faut savoir d'avance jusqu'où on ira, et surtout avoir le courage de dire : Non ! »

Mais qui donc aujourd'hui sait dire non, parmi nos gouvernants ? Est-ce M. de Mandrot, par hasard ? On a dit que nous sommes tout radical et il y avait un ministère. Le fait est que beaucoup d'actes de la procédure radicale actuelle, beaucoup de propositions, de discours, d'articles émanant du parti dont M. Gambetta est le prophète, dénotent une véritable monomanie.

A classer dans le nombre la demande de mise en accusation de M. Buffet, formulée par la Lanterne. On ne sait vraiment à quel rattachement cette idée inattendue, M. Buffet étant généralement considéré comme l'un des principaux fondateurs de la république dont nous jouissons.

Déjà même, M. Bernard Litte école parmi les républicains.

Un journal officieux nous apprend que des « proscrits » allemands — hélas ! les socialistes — se sont réfugiés en France. Et il ajoute avec émotion : « Un certain nombre de ces derniers arrivent, parait-il, pris par la guerre et trouveraient chez leurs anciens ennemis un asile que la patrie pour laquelle ils ont versé leur sang, leur refuse ! »

Moins bête que nous la patrie allemande... La République constate — et le National répète après lui — que tout doucement, sans bruit, on a remanié entièrement le personnel de notre ambassade à Rome. Le dernier des attachés vient d'être expédié en congé, et le secrétaire, M. Saint René Taillandier, est renvoyé à Paris.

Est-ce que vraiment on préparerait le terrain pour M. Challemel-Lacour.

#### BULLETIN MILITAIRE

Le Moniteur de l'armée annonce qu'à la suite d'un accord intervenu entre le département de la guerre et ceux de la justice et des finances, les extraits de casiers judiciaires dérivés aux aspirants aux emplois d'officiers de réserve et de l'armée territoriale ont, par décision du 17 octobre 1878, été affranchis du droit de timbre et d'enregistrement, comme le sont les extraits en vue d'engagements volontaires.

Cette décision a été portée à la connaissance de qui de droit par circulaire de M. le garde des sceaux, ministre, en date du 29 novembre dernier.

Le ministre de la guerre informe, de son côté, les autorités militaires de cette décision.

#### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Un de nos concitoyens les plus distingués, M. Léon Scrépel-Delorme, de la maison Louis Scrépel et fils, vient de mourir à l'âge de 41 ans. M. Léon Scrépel était un fabricant d'étoffe; il avait puissamment contribué à créer l'un de nos établissements les plus importants; et il apportait dans les affaires une sûreté de vues, un sens pratique et, pour tout dire, des aptitudes exceptionnelles qui avaient fixé l'attention dans cette ville où l'intelligence industrielle est pourtant si générale et si développée.

M. Léon Scrépel-Delorme s'était préoccupé de bonne heure de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les ouvriers des grandes villes; cet esprit remarquable et si chrétien s'était demandé si le patron est bien qualifié, devant Dieu, envers ses humbles collaborateurs, lorsqu'il leur a donné leur salaire ou lorsqu'à certains jours de grande misère, il est venu à leur aide par quelque aumône ou quelque largesse. Il s'était dit qu'il y avait davantage à faire, si l'on voulait arriver à un

apaisement social et obtenir plus d'union entre ceux qui ont acquis et ceux qui vivent au jour le jour du produit de leur travail. Il avait accueilli avec joie l'idée des cercles catholiques et nous le vîmes parmi les plus ardents et les plus dévoués des promoteurs de l'œuvre à Roubaix.

Il fit plus. Il voulut, avec ses parents et associés, créer un cercle spécial pour les ouvriers de sa maison: Ce fut son œuvre de prédilection; il y donna toute son âme et tout son cœur. Il y voyait un moyen efficace d'aider les pauvres et les travailleurs; il désirait améliorer leur situation matérielle par la saine pratique de la coopération; développer leur instruction et leur moralité par des conférences et un enseignement qu'il entendait étendre de plus en plus. Tant que son état de santé le lui permit, il assista régulièrement aux réunions; on le voyait se mêler aux causeries et aux jeux de ses ouvriers qui avaient pour lui l'estime la plus profonde et l'affection la plus sincère.

M. Léon Scrépel le leur rendait bien. Si, à l'exemple des hommes d'une certaine école, il ne se servait pas des grands mots de fraternité et de philanthropie comme d'une réclame sonore, il pratiquait admirablement la charité la plus large et la mieux entendue; il avait le respect des malheureux; il possédait cette politesse envers les inférieurs qui est bien l'une des formes les meilleures de la charité; il détestait la morgue que certaines gens prennent pour de la dignité et qui n'est en somme qu'un pédantisme ridicule et blessant; il comprenait que c'est au patron, plus intelligent, plus instruit, mieux élevé, enfin, qu'il appartient d'adoucir les inégalités sociales, si pénibles parfois aux esprits, que l'ignorance et la misère ont aigris, aux ouvriers que le malheur a ulcérés.

M. Léon Scrépel considérait comme un devoir strict de ne pas abandonner au hasard les intérêts publics; il avait le sentiment très-juste du rôle du citoyen dans notre société et nous l'avons vu se mêler activement à nos luttes électorales avec l'énergie qu'il apportait en toutes choses. Sa conscience lui disait que lorsqu'on a l'intelligence, la fortune, l'influence, on porte toujours une part dans la responsabilité du mal qu'on n'a pas essayé d'empêcher.

La mort de M. Léon Scrépel a été admirable. Hier matin, il avait voulu se lever et s'habiller pour recevoir l'Eucharistie; un instant, il eut la pensée d'aller à sa paroisse; on le décida à communier dans l'oratoire de sa maison. Il demanda que ses enfants fussent présents à ce grand acte. « Quand Dieu nous visite, dit-il, nous devons être là pour le recevoir ». Un peu après qu'il eut communiqué, il prononça quelques paroles dans lesquelles il se recommandait à Dieu ainsi que les siens; ce fut tout; il ne donna plus signe de connaissance et il s'éteignit dans la soirée.

M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, a reçu l'autorisation, il y a un an, d'accepter une somme de dix mille francs, léguée en faveur des instituteurs français.

Suivant les instructions du testateur cette somme doit être distribuée en dons pécuniaires ou honorifiques par cinquièmes et pour chacune des cinq années suivant la mort de M. Godé.

M. le ministre vient d'adresser, en conséquence, une circulaire aux inspecteurs d'Académie, les priant de lui signaler les instituteurs les plus méritants comme devant avoir part à la somme de dix mille francs qui leur sera consacrée en 1879.

Nominations ecclésiastiques. — M. Mulliez, nouveau prêtre, ordonné à Paris, est nommé vicaire à Cysonig.

M. Degenour, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Fournes.

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux arts vient d'accorder au musée de Laon, le tableau de notre concitoyen M. Weerts : *Légende de Saint-François d'Assises*, qui, l'an dernier, a valu à son auteur le prix de mille fr. institué par feu Wicar, de Lille.

La statue en plâtre de M. Laon, de Roubaix : *Spes*, qui a figuré au Salon de 1878, a été accordée au musée de Vervins.

M. Bardoux vient de faire adresser au Musée de Lille un tableau de M. Benjamin Constant, le *Harem*; un de Mme Elodie La Villette, la *Falaise d'Yport*; une statue en marbre, la *Tentation*, de M. Allard, ancien grand prix de Rome; et un camée de M. Alphonse Dubois, *Tête de femme*.

Par suite de la retraite de MM. les docteurs Joire et Masurel, parvenus à la limite d'âge réglementaire, MM. les docteurs Olivier et Morisson ont été

chargés des services de médecine et de chirurgie de l'Hospice-Général de Lille.

L'administration, en reconnaissance des services rendus dans les hôpitaux et au bureau de bienfaisance pendant quinze ans, a accordé à M. Joire le titre de médecin honoraire des hôpitaux.

La Société des agriculteurs du Nord adresse la vocation suivante aux personnes dont elle a reçu l'adhésion :

Monsieur et cher Collègue, Vous êtes prié d'assister à la réunion générale qui aura lieu mercredi 3 courant, à midi précis, à l'Hôtel de France et d'Angleterre, place de la Gare à Lille.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire de la Commission d'organisation, GUSTAVE DUBAR.

Ordre du jour : Constitution de la Société des Agriculteurs du Nord; discussion des statuts; nomination du bureau; formation des sections.

Le 6<sup>e</sup>er mensuel de la Société aura lieu à une heure précise dans le même hôtel. Ceux de nos Collègues qui ont l'intention d'y assister, sont priés d'adresser leurs adhésions avant lundi prochain, à M. Gustave Dubar, Grande-Place, 8, Lille.

Nous avons recueilli des détails rectificatifs et complémentaires au sujet de l'affaire de Leers dont nous avons parlé hier.

C'était le 1<sup>er</sup> janvier au soir; trois jeunes gens — trois Belges, — étaient attablés dans l'estaminet Couque et parlaient en termes très-offensants de la nation française. Le chauvinisme aidant, ces messieurs en étaient arrivés à exprimer à haute voix l'espoir que la France fut bientôt annexée à la Belgique. Ce vœu avait été entendu par deux jeunes gens d'origine française, de Leers; ils s'avancèrent vers les Belges qu'ils voulurent forcer à rétracter leurs paroles. Mais le cabaretier s'empara d'un des jeunes gens, nommé Fauvarque, et le poussa dans la rue avec tant de violence qu'il alla tomber dans une mare d'eau située en face de l'estaminet. Fauvarque essaya aussitôt de se relever, mais il n'était pas encore debout qu'une brique, lancée avec la plus grande vigueur, l'atteignit à la tête. Le malheureux tomba sans connaissance sur le pavé.

Une seconde plus tard, Couque rentra dans son établissement et en chassait le second Français. Ce jeune homme se nomme Louis Delescaut et est âgé de 20 ans. A peine sorti de l'estaminet, Delescaut fut à son tour assailli à coup de pierres, et un de ces projectiles l'atteignit aux reins au moment où il s'approchait de son ami pour lui porter secours. L'alarme fut donnée par un jeune garçon qui se trouvait en ce moment sur la route près de l'estaminet de La Bonne idée et qui avait été témoin d'une partie de cette scène de carnage. On releva aussitôt Fauvarque qui fut transporté sans connaissance dans le cabaret Bourgeois.

Sur ces entrefaites, l'estaminet Couque s'était vidé et lorsque le garde-champêtre y pénétra pour commencer une enquête, le cabaretier prétendit qu'il ne savait pas ce qui s'était passé sur la route, parce qu'il s'était borné à mettre hors de chez lui deux jeunes perturbateurs.

Mais les allégations de Couque n'ont pas tardé à être réduites à néant. Un habitant de Leers, M. Mas, qui se tenait à la porte de l'estaminet de la Bonne Idée au moment où Fauvarque a été blessé, a déclaré avoir vu Couque lancer plusieurs briques contre le jeune homme; lui-même avait dû se garer derrière la porte pour se mettre à l'abri. De nombreux témoins ont été entendus, hier et avant hier. Couque a été arrêté; il est en ce moment à la prison de Lanoy.

L'état du malheureux Fauvarque est très-grave. M. Bayart, médecin-légiste, a constaté à l'os pariétal gauche une fracture en forme d'étoile, avec léger renforcement du fragment postérieure.

On craint qu'une congestion cérébrale ne vienne encore compliquer la triste situation dans laquelle se trouve le blessé.

A propos de l'inondation qui couvrait avant-hier les abords du Sartel, on nous signale un trait de courage que nous ne pouvons passer sous silence.

Un domestique au service de M. Imbrecht, brigadier à Watteles, conduisit, jeudi matin, à 41 heures, un chariot attelé de deux chevaux et chargé de briques. Arrivé près de l'écluse, les chevaux s'effrayèrent à la vue de la masse d'eau qui les environnait, malgré les efforts du conducteur, ils abandonnèrent le pavé qui mène à Watteles, et l'un d'eux s'abattit sur le côté gauche de la route situé en contre-bas. En cet endroit, l'eau provenait du débordement du riez de l'Espierre ne mesurant pas moins de 4m40 de profondeur et le pauvre animal presque entièrement submergé, allait infailliblement périr si M. Charles Duthoit, éclusier, âgé de 57 ans, et M. Henri Capron, receveur, ne s'étaient hâtés,

malgré toutes les difficultés que la chose présentait, de porter secours au cheval déjà à moitié asphyxié. L'animal heureusement put être remis sur pied.

La conduite qu'a tenue M. Duthoit en cette circonstance n'a rien qui doive étonner les personnes qui le connaissent. Ce courageux citoyen est déjà titulaire de deux médailles qu'il a obtenues : la première, pour avoir, le 7 juillet 1854, retiré sain et sauf du canal de Roubaix un atelage appartenant à M. Menrisse, cultivateur à Watteles et la seconde pour avoir sauvé deux personnes en danger de se noyer le 13 juin et le 3 juillet 1871.

Un choc a eu lieu, avant-hier, sur la route de Leers, entre l'attelage d'un messager habitant la rue Decréme, à Roubaix, et celui d'un brasseur de Lanoy. Un des deux chevaux a eu le poitrail traversé par un timon et est mort sur le coup. Les deux chevaux qui se sont si brusquement rencontrés, étaient assurés à la même compagnie.

Les effets de la fonte des neiges et des pluies de ces derniers temps ne se font pas seulement sentir au hameau des Trois Points et aux abords de l'église du Sartel. Une partie du village de Leers a été complètement submergée, et, sur différents points de cette localité, les villageois sont obligés, pour regagner leurs demeures, de traverser des nappes d'eau d'environ quarante centimètres de profondeur.

Un ouvrier graveur, de Lille, a été arrêté hier à Roubaix. Cette homme est accusé d'avoir soustrait un porte-monnaie appartenant à M. O..., et contenant quelque argent.

Procès-verbal a été dressé, hier, contre un cocher nommé Joseph Messag, qui a refusé de transporter un voyageur, M. B...

Un rattacheur de Tourcoing a été arrêté hier, à Watteles, par des douaniers en embuscade au *Petit Tournai*. Il était porteur d'une charge de tabac évaluée à la somme de 138 fr.

Les quatre communes intéressées à la création d'une gare à Wattignies se sont mises d'accord pour voter la subvention de 10,000 fr. réclamée par la Compagnie du Nord pour l'établissement de cette gare.

L'année 1879 débute mal. La pluie qui avait cessé avant-hier a repris hier. Les nouvelles de la campagne sont désolantes. Les plaines sont inondées en beaucoup d'endroits. La plupart des blés semés sont considérés comme perdus, et l'on craint ne pouvoir ni les semer ni achever d'ensemencer la majeure partie des terres qui, par suite du mauvais temps, sont inabondables.

La Deûle a presque dépassé le niveau qu'elle a atteint en 1874 alors que la pluie est tombée pendant six mois presque sans interruption.

#### Ephémérides Roubaisiennes

5 JANVIER 1851. — Sacre de Mgr Desprez, évêque de Saint-Denis (le de la Réunion). Mgr Renier, assisté des évêques de Gand et de Bruges, procéda à la consécration du nouvel élu du Seigneur, dans l'église de Notre-Dame, à Roubaix. — Après le sacre, un banquet, offert par les membres du conseil de fabrique, attendait, dans les salons de la Mairie, les prélats et les principaux invités. Rien ne saurait rendre l'impression que produisit sur le peuple la vue de son ancien doyen, revêtu de habits pontificaux et bénissant sur son passage ceux qui, la veille encore, étaient ses paroissiens. Mais l'émotion fut à son comble lorsque Mgr Desprez se montra au balcon de l'Hôtel-de-Ville et élevant les mains vers le ciel, appela la divine bénédiction sur la ville qu'il allait bientôt quitter pour aller répandre les lumières de la foi dans un pays lointain.

#### TH<sup>e</sup> LEURIDAN.

#### Ephémérides Tourcoisiennes

13 décembre 1665. — Autorisation de l'évêque de Tournay, permettant aux récollets d'entreprendre les Conférences et de prêcher, chaque fois qu'il en serait requis par le doyen de St-Christophe.

Les Récollets étaient à cette époque, en pourpoint, afin de s'établir à Tourcoing. Les instances durèrent deux ans. Enfin, ils reçurent l'autorisation de résider le 19 avril 1665.

— Les journaux d'Arras annoncent la mort de M. Maurice Colin, officier de la Légion d'honneur, président de la chambre de commerce d'Arras, ancien président du tribunal de commerce, conseiller de la succursale de la Banque de France, membre de l'Académie et ancien maire d'Arras, décédé dans sa soixante-dix-neuvième année.

— On écrit de Boulogne : Les pêcheurs de notre littoral ont été très-malheureux cette année, comme on le sait. La pêche du hareng est une campagne manquée, et, après de nombreux efforts un certain nombre de bateaux ont pris le parti de désarmer.

— Les ports du littoral n'ont pas été les seuls qui ont souffert de ce manque de pêche. Les journaux anglais nous apprennent que dans les ports de Lewestoff et Yarmouth les recettes brutes de la pêche du hareng étaient, dans les premiers jours de décembre, de 190,000 livres (2,500,000 francs) moins élevées qu'en 1877.

— La ville de Cambrai, on le sait, est bâtie presque complètement sur des carrières, des excavations plus ou moins profondes, des galeries ou des puits très-multiples. Mercredi, par suite du dégel, trois militaires traversaient la Place d'Armes, quand à l'entrée de la rue de l'Ange, l'un d'eux sentit la terre sauter sous ses pieds; c'était une

carrière très profonde dont le ciel avait été défoncé par les pluies, qui venait de s'ouvrir; heureusement, il tenait par le bras son camarade qui eut la présence d'esprit de le tirer vivement de côté.

Il était temps, l'excavation devint presque aussitôt une sorte de puits étroit mais tellement profond qu'on n'entendait plus le bruit que faisaient les pieds en y roulant.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 3 janvier. — Clément Dazin, rue de l'Union, 6. — Berthe Gogu, rue de la Vierge. — Mathilde Laureys, rue Turgot. — Alfred Gress, au Pile, maison Duobel. — Marie Halot, rue du Pile, 4. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 3 janvier. — Julien Delannoy, 50 ans, rue de la Promenade. — Elisa Vergaunen, 1 mois, rue de Soubise, cour Roupain, 48. — Catherine Van, 40 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Gevaert, 63 ans, Hôtel-Dieu. — François Diermer, 84 ans, Hôtel-Dieu. — Caroline Maddou, 70 ans, aux Petites-Sœurs. — Florent Dutrieux, 9 ans, rue Pavurée, 83.

#### ECHO DU THÉÂTRE.

La revue traditionnelle de fin d'année que le premier janvier a vu éclore : *A vos souhaits Roubaisiens, Roubaisiennes* est une peinture assez réussie des mœurs locales, côté populaire. Disons de suite qu'elle a obtenu un franc succès de goût.

Le premier acte est charmant. Il nous fait assister à une assemblée en boudoir de quelques divinités de l'Olympe personnifiant les saisons. *Le Temps* se livre de sa personne à des sautes chez qui un vrai désordre s'est introduit. Mme Couvreur, qui personnifie le Printemps, chante son couplet d'une voix fraîche au timbre argentin. Elle qui n'a tenu jusqu'ici, que des rôles secondaires réussit dans de plus élevés. *Le Nouveau Canal*, chanté par Mme Coppini, est agréablement dit; ce vaux dessein comme personne n'est dépourvue de gentillesse. On rit beaucoup au récit des méfaits qu'il (le Nouveau Canal) a commis cette année dans le quartier du Galon d'Éau, par l'inondation. Hourrah ! Voici le *Fénelon* du jour ce l'an, charmant bébé dont les formes opulentes ont fait l'admiration de la Grande Duchesse et de Fleur de Thés. Ses couplets sont accueillis avec la faveur marquée que le public accorde à Madame Deschamps.

Nous voici au deuxième acte, le *Temps* délégué par l'Olympe pour visiter Roubaix, est à destination. Il célèbre à sa façon le confort de la wagon-lit qui l'amène. Le roudeau de l'imprimerie, la Charité, Tout pour Bien, le Square Notre-Dame, la Salle Dominique émettent l'acte. Mention particulière à la Tomate, la Charité, chanté par Mme Deschamps, avec beaucoup d'âme et de ton patétique.

Le troisième acte nous transporte à la Grand-Place, un jour de marché. Cochea, bruyante animation, charlatans, cris des vendeurs, chants divers, y compris : *Via l'itraway* qui passe, le tout assaisonné d'un chant créé de plaisance et de comédie et à dérider les plus récalcitrants. Mais quelle est cette nymphe portant une bannière ? C'est la *Mysique*, elle vient célébrer les brillants succès de la Grande-Harmonie et de la Fanfare Delattre dont les harmonieux accords sont en l'honneur de l'Assemblée. Apollon n'a pu faire représenter à la pièce par us de ses divines musagètes. Nous ne voudrions pas jeter trop d'ombre sur le tableau, qui vient ensuite mais nous ne pouvons pas nous empêcher un mot de critique à l'adresse des *Bouffons* l'homme créé de plaisance et de comédie et à dérider les plus récalcitrants. Mais quelle est cette nymphe portant une bannière ? C'est la *Mysique*, elle vient célébrer les brillants succès de la Grande-Harmonie et de la Fanfare Delattre dont les harmonieux accords sont en l'honneur de l'Assemblée. Apollon n'a pu faire représenter à la pièce par us de ses divines musagètes. Nous ne voudrions pas jeter trop d'ombre sur le tableau, qui vient ensuite mais nous ne pouvons pas nous empêcher un mot de critique à l'adresse des *Bouffons* l'homme créé de plaisance et de comédie et à dérider les plus récalcitrants.

Le 4<sup>e</sup> acte se passe à l'estaminet. *Le Boulevard de Paris*, roudeau chanté par Mme Couvreur est couvert d'applaudissements.

Le 5<sup>e</sup> acte se déroule au théâtre de Roubaix, où le *Temps* s'est fait connaître. L'envoyé de l'Olympe est en rupture ouverte avec le bon ton et manque de conduite. Scandale, propos violents, intervention du directeur, représentation manquée. Les artistes sont en goguettes. Le *Temps* s'écrit ainsi que sont les acteurs à se remplacer et l'acte finit par le Galop infernal d'Orphée aux enfers.

Le 6<sup>e</sup> acte ne semble là que pour faire oublier l'agrément des cinq premiers. Franchement il est bien triste, quoiqu'il ait pour but de mettre en relief l'industrie Roubaissienne; les quelques lignes qui l'agrémentent ne réussissent pas à tromper le désenchantement.

En somme la pièce a de la verve. Les péripéties du *Temps* à Roubaix en compagnie de son ami *Gribouille*, dont il perd souvent les traces, sont très-divertissantes. M. Labroy s'y montre très-plaisant; la musique comprise pour la plus grande part à Offenbach et Lecoq contribue beaucoup au succès. Nous serions injustes en oubliant l'auteur M. Germain qui a fait preuve d'un assez juste esprit d'observation et de mise en scène.

Ne nous attendons pas inutilement à protester contre le goût du public qui raffole des banalités; constatons que cette gaulesia assaisonnée de plaisanteries au gros sel et de rétrains connus, a des tableaux très-mouvants et qu'il n'en est pas un qui ne renferme quelque détail amusant ou quelque situation plaisante.

L'interprétation qui est très-vivante assurée à la Revue pendant une série de soirées de fructueuses recettes. V. C.

#### CONVOI FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la M<sup>lle</sup> DUTREUX-VANHALLEY, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Florent DUTREUX, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1879, à l'âge de neuf ans et demi, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et au service solennels qui auront lieu le dimanche 6 janvier 1879, à 3 h. 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pavurée, 83.

Les amis et connaissances de la famille SCREPEL-DELERUE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Léon-Louis-Jean-Charles SCREPEL, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1879, à l'âge de 40 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe solennelle qui sera célébrée le lundi 6 janvier 1879, à 8 heures, aux vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et au convoi et service solennels, qui auront lieu le mardi 7 courant, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 43.

Les amis et connaissances de la famille CARLIER-BARENNE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Félicie BARENNE, décédée à Roubaix, le 4 janvier 1879, à l'âge de 72 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et au service solennels, qui auront lieu dimanche 6 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Vingt-Mètres, au Pile.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Sébastien, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Henri-Joseph TIBER-GHIER, marguillier de la paroisse de Saint-Sébastien, décédé à Roubaix, le 3 décembre 1878, dans sa 46<sup>e</sup> année. — Messieurs les Membres du Conseil de Fabrique, feront célébrer

un obit, le mercredi 9 janvier, à 10 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale de Monceau, le jeudi 9 janvier 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste Joseph MULLIEZ, ancien échevin, président de la Commission administrative des écoles civiles, membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, époux de Dame Appeline Julie DELBEBOUE, décédé à Monceau, le 9 décembre 1878, à l'âge de 61 ans. — Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Nicolas-Benoit POUPPE, ancien employé des Postes en retraite, décédé à Roubaix, le 1<sup>er</sup> janvier 1878, à l'âge de 66 ans et 6 mois, et de Dame Eléonore-Henriette DOUAY, son épouse, décédée à Roubaix, le 31 décembre 1877, à l'âge de 62 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 17397

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 6 janvier 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul CARPREAU, époux de Dame Rosalie COMBEE, décédé à Roubaix, le 1<sup>er</sup> décembre 1878, à l'âge de 67 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 7 janvier 1879, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame Marie-Joséphine Ursule SEGARD, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1877, dans sa 78<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

#### Belgique

— Au mois de septembre dernier, on plein jour, un individu très-surréclé, le nommé Demesmaeker, s'armait d'un revolver et en tira plusieurs coups, au hasard, sur les personnes attablées dans un débit de liqueurs de la Grand-Place de Bruxelles. Interrogé sur le mobile de cette tentative criminelle, il répondit qu'il avait à se venger de ce qu'on lui avait, quelques jours auparavant, dans ce même établissement, dérobé son porte-monnaie.

Par bonheur son acte de folie n'eut pas de suites graves, et une seule personne fut légèrement blessée.

L'affaire est instruite aujourd'hui, et la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Bruxelles vient de renvoyer Demesmaeker devant les assises du Brabant, où il aura à répondre d'une tentative d'homicide volontaire.

— Les cochers des vigilantes se tenant à l'arrivée de la gare du Nord à Bruxelles, se sont mis en grève. En suite d'une résolution prise par l'administration de Saint-Josse-Tenen-Node, le droit de stationnement a été porté de 100 à 200 francs. Les cochers n'ont pas voulu se soumettre à ce surcroît et se sont mis en grève. Hier, aucune vigilante n'estationnée rue de Brabant, au débarcadère de la gare.

— Un domestique de la Banque de Bruxelles a choisi le jour de l'an pour se suicider. On l'a trouvé pendu dans le vestibule de la Banque. On ignore les causes de ce suicide.

#### Faits Divers

— La petite ville de Belem, située près de Lisbonne, sur la rive droite du Tage, vient d'être le théâtre d'une véritable catastrophe.

La célèbre tour des Hieronymites s'est écroulée avec un fracas épouvantable. Huit personnes ont été tuées.

On travaillait depuis quelque temps à la galerie de la tour pour achever le plan primitif de ce monument, un des chefs-d'œuvre de l'architecture dont on a vu la superbe reproduction à l'Exposition de Paris, dans la façade du Portugal sur la rue des Nations.

Les ornements que l'on y plaçait consistaient en jaspes et en arabesques d'une grande magnificence. Tout est réduit maintenant à l'état de ruines.

— On a joué avant-hier *Hamlet* à Londres. C'est, dit-on, une dépeche du *Temps*, un événement dans l'histoire dramatique anglaise. Irving, acteur et impresario, a monté la pièce avec zèle. C'est un shakspearienne dérivé. Il a été applaudi à outrance, et a dit en ramassant les couronnes qu'on lui jetait : « J'ai travaillé toute ma vie pour monter *Hamlet*. Vos applaudissements me prouvent que je n'ai perdu ni mon temps ni mes peines. »

— Une dépeche du consul de Suède, arrivée de San Francisco à Copenhague lundi matin, donne lieu de penser que l'expédition du professeur Nordenkiold au pôle nord a réussi. En effet, des baliseurs récemment arrivés de la mer de Behring prétendent avoir aperçu au nord du Cap Est un steamer bloqué par les glaces, et qui s'était décidé, ayant toute apparence, à hiverner.

On n'a pas oublié que les dernières nouvelles du célèbre explorateur étaient datées de l'embouchure de la Lena, où il était parvenu après avoir doublé le Cap Tchoukounine. Aucun autre obstacle que l'époque avancée de la saison ne semblait devoir l'empêcher d'arriver à l'embouchure du détroit de Behring, où les glaces s'accoumulent d'ordinaire de bonne heure, et que l'expédition suédoise pourra sans doute franchir avant le printemps.

— Le conseil général de l'île de la Réunion a adressé la lettre suivante à Mlle Dedu, directrice du télégraphe à Montreuil-sous-Bois :

Saint-Denis, 7 décembre.

Madame, L'île de la Réunion, votre pays natal, n'est point restée indifférente à l'acte de sublime patriotisme que vous avez accompli en sacrifiant votre vie à la cause de vos compatriotes et jaloux d'honneur dans vo-